

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 355

présenté par
M. Véran

ARTICLE 11

Après l'alinéa 280, insérer l'alinéa suivant :

« 22 *ter* À l'article L. 634-3, la référence : « L. 634-5 » est remplacée par la référence : « L. 161-25 » ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.